

CRÉATION D'UN TYPE DE BIEN



PRÉAMBULE

La création d'un type de bien permet de renseigner automatiquement les données d'amortissements pour les biens ayant les mêmes caractéristiques. Ce paramétrage est indispensable pour la création automatique des biens à partir des mandats.

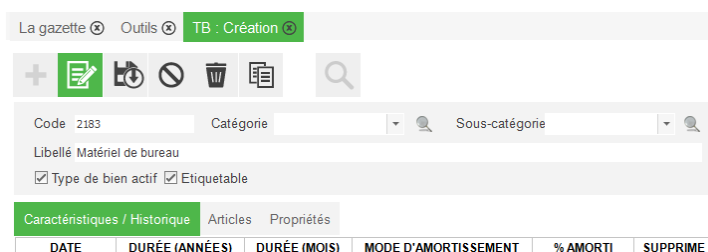
Exemple : pour tout le mobilier de bureau et informatique (compte 2183) on décide d'amortir la valeur du bien de façon linéaire sur 5 ans avec le compte d'amortissement 28183 et de dotation 6811. Le 1^{er} janvier 2015 on décide que la durée doit passer à 6 ans.

Dans Paramétrage / Options / Type de bien, créez un nouvel enregistrement.

Cochez si le bien est considéré comme actif et s'il est étiquetable (Cf. fiche WI5F8).

Le code est un champ unique et obligatoire, renseignez-le de façon explicite (par ex : 2183).

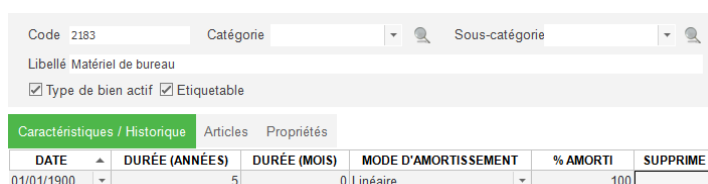
Remplissez le libellé « Matériel de bureau ».



DATE	DURÉE (ANNÉES)	DURÉE (MOIS)	MODE D'AMORTISSEMENT	% AMORTI	SUPPRIMER
------	----------------	--------------	----------------------	----------	-----------

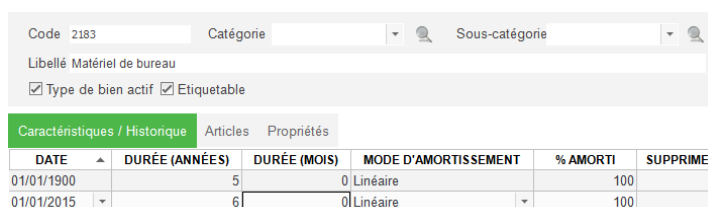
1. ONGLET CARACTÉRISTIQUES / HISTORIQUE

Il faut insérer une ligne, inscrire la date du 1/01/1900, la durée de 5 ans, le mode d'amortissement linéaire et le pourcentage de la valeur amortie de 100%.



DATE	DURÉE (ANNÉES)	DURÉE (MOIS)	MODE D'AMORTISSEMENT	% AMORTI	SUPPRIMER
01/01/1900	5	0	Linéaire	100	

Puis insérez une nouvelle ligne en date du 1/01/2015 avec une durée de 6 ans. L'ajout de ligne se fait grâce au bouton « Inser » présent sur votre clavier.



DATE	DURÉE (ANNÉES)	DURÉE (MOIS)	MODE D'AMORTISSEMENT	% AMORTI	SUPPRIMER
01/01/1900	5	0	Linéaire	100	
01/01/2015	6	0	Linéaire	100	

A SAVOIR

⚠ En fonction de la date d'acquisition du bien la durée d'amortissement sera différente. Dans notre cas tous les biens acquis entre le 1/01/1900 et le 1/01/2015 seront amortis sur 5 ans, tous les biens acquis à compter du 1/01/2015 seront amortis sur 6 ans.

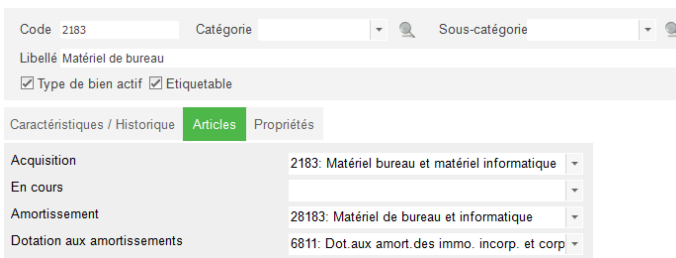


2. ONGLET ARTICLES

Dans l'onglet « Articles », renseignez les comptes comptables spécifiques à ce type de bien.

Dans notre cas, nous sélectionnerons dans les listes déroulantes :

- l'article d'acquisition « 2183 »
- l'article d'amortissement « 28183 »
- l'article de dotation « 6811 »



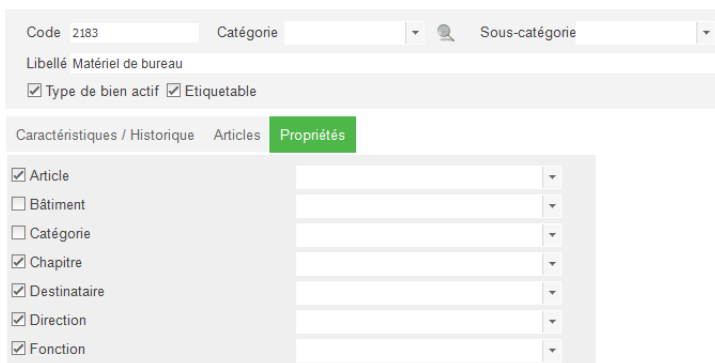
A SAVOIR

 Les comptes des listes déroulantes sont issus des articles renseignés lors du paramétrage du Budget.

3. ONGLET PROPRIÉTÉS

Dans l'onglet « Propriétés », cochez celles que vous souhaitez faire apparaître dans la fiche du bien (Cf fiche n°WI5P9 – Création Propriétés).

Vous pouvez attribuer une valeur par défaut de la propriété. Sélectionnez-la dans la liste déroulante.



A SAVOIR

 Les valeurs attribuées par défaut sont modifiables dans la fiche du bien.

MOTS CLÉS

Type de bien
 Amortissement
 Article
 Propriétés